

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Décembre 2014.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2014, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2014.

Tunis, le 26 Janvier 2015

Le commissaire aux comptes :

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	967 497	879 090
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		424 053	388 913
b - Obligations et Valeurs assimilées		543 444	490 177
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		364 115	421 104
a - Placements monétaires	3-3	303 937	388 604
b - Disponibilités	3-9	60 178	32 500
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 331 961	1 300 542
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	4 207	4 189
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-
TOTAL PASSIF		4 207	4 189
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	1 286 001	1 265 048
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	41 753	31 304
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	20
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		41 743	31 284
ACTIF NET		1 327 754	1 296 353
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 331 961	1 300 542

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	<i>Période du</i> 01/10/2014 au 31/12/2014	<i>Période du</i> 01/01/2014 au 31/12/2014	<i>Période du</i> 01/10/2013 au 31/12/2013	<i>Période du</i> 01/01/2013 au 31/12/2013	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	6 565	40 808	4 760	31 492
a - Dividendes		-	17 801	-	12 953
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 565	23 006	4 760	18 539
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 422	15 096	4 734	13 434
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 987	55 903	9 494	44 926
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 593	-14 182	-3 577	-14 248
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 394	41 721	5 917	30 678
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	600
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 394	41 721	5 917	31 278
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	21	-	6
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 394	41 743	5 917	31 284
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-21	-	-6
* Variation des +/- values potentielles sur titres		46 953	18 571	40 472	-71 196
* +/- values réalisées sur cession des titres		-4 921	-43	-38 907	32 977
* Frais de négociation		-302	-523	-296	-675
RESULTAT NET DE LA PERIODE		48 123	59 726	7 186	-7 617

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2014 au 31/12/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	6 394	41 721	5 917	31 278
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	46 953	18 571	40 472	- 71 196
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 4 921	- 43	- 38 907	32 977
d - Frais de négociation de titres	- 302	- 523	- 296	- 675
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 31 294	-	- 25 924
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	2 969	-	2 172
* Capital	-	2 933	-	2 225
* Régularisation des sommes non distrib.	-	15	-	- 59
* Régularisations des sommes distrib.	-	21	-	6
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	48 123	31 401	7 186	- 31 368
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 279 631	1 296 353	1 289 167	1 327 721
b - En fin de période	1 327 754	1 327 754	1 296 353	1 296 353
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	22 912	22 859	22 859	22 820
b - En fin de période	22 912	22 912	22 859	22 859
VALEUR LIQUIDATIVE	57,950	57,950	56,711	56,711
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	3,76%	4,60%	0,56%	-0,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2014

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 967 497 DT contre 879 090 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Coût d'acquisition	988 445	921 879
- Actions et droits rattachés	405 806	395 952
- Titres OPCVM	52 663	45 948
- Obligations et valeurs assimilées	529 975	479 980
Plus ou moins values potentielles	-34 416	-52 987
- Actions et droits rattachés	-34 824	-53 081
- Titres OPCVM	408	94
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	13 469	10 197
Total	967 497	879 090

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 6 565 DT pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014 contre un montant de 4 760 DT du 01/10/2014 au 31/12/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Revenus des actions	-	15 963	-	11 260
- Revenus des Titres OPCVM	-	1 838	-	1 693
- Revenus des Obligations	6 565	23 006	4 760	18 539
Total	6 565	40 808	4 760	31 492

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 303 937 DT contre 388 604 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013 (*)
Bons de trésor à court terme	98 390	183 057
Compte à terme	205 547	205 547
Total	303 937	388 604

(*) Reclassé

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, à 3 422 DT contre à 4 734 DT du 01/10/2013 au 31/12/2013, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	4ème Trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Intérêts/ Placements à terme	2 568	9 979	2 849	8 261
- Intérêts/ Bons de trésor	853	5 116	1 885	5 173
Total	3 422	15 096	4 734	13 434

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/09/2014	
- Montant	1 244 271
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	46 953
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-4 921
- Frais de négociation de titres	-302
Capital au 31/12/2014	
- Montant	1 286 001
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice en cours	41 743	31 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	20
Total	41 753	31 304

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 4 207 DT contre 4 189 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Gestionnaire	1 124	1 106
- Dépositaire	3 083	3 083
Total	4 207	4 189

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, à 3 593 DT contre 3 577 DT du 01/10/2013 au 31/12/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2014	31/12/2014	4ème Trimestre 2013	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	3 295	13 002	3 279	13 068
- Rémunération du dépositaire	298	1 180	298	1 180
Total	3 593	14 182	3 577	14 248

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 60 178 DT contre 32 500 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Avoirs en banque	60 178	32 500
Total	60 178	32 500

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 31/12/2014 par rapport à celui du 31/12/2013, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Dividendes à recevoir	348	348
Total	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1**SICAV AVENIR****PORTEFEUILLE AU 31/12/2014***(Unité : en Dinars Tunisiens)*

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2014	% Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		405 806,347	370 982,434	27,85%	27,94%
AE TECH	4500	11 880,000	12 343,500	0,93%	0,93%
ATB	10000	43 651,900	43 630,000	3,28%	3,29%
ATL	15475	43 857,120	41 457,525	3,11%	3,12%
BS	1467	26 007,350	34 996,752	2,63%	2,64%
BTEI ADP	550	16 895,000	13 689,500	1,03%	1,03%
CAR CEMENT	19175	52 360,363	46 537,725	3,49%	3,50%
ELECTRSTAR	1999	10 374,810	13 573,210	1,02%	1,02%
ENNAKL	2974	31 044,249	30 177,178	2,27%	2,27%
ESSOUKNA	5000	27 435,270	31 305,000	2,35%	2,36%
NEW BODY LINE	2429	14 639,920	16 857,260	1,27%	1,27%
SIPHAT	1400	35 593,600	12 040,000	0,90%	0,91%
SITS	852	2 388,508	1 635,840	0,12%	0,12%
SOMOCER	4000	11 360,000	10 072,000	0,76%	0,76%
SOTRAPIL	936	23 356,730	8 287,344	0,62%	0,62%
SOTUVER	2596	16 444,840	13 654,960	1,03%	1,03%
TPR	1680	6 195,687	7 254,240	0,54%	0,55%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 620,400	0,50%	0,50%
TUNIS RE	2685	26 017,000	26 850,000	2,02%	2,02%
Obligations		529 975,000	543 443,975	40,80%	40,93%
AMENBANK2009 B	500	33 325,000	33 705,542	2,53%	2,54%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	50 068,302	3,76%	3,77%
BNA 2009 SUB	1 000	66 650,000	68 764,102	5,16%	5,18%
BTE 2009	1 000	50 000,000	50 615,617	3,80%	3,81%
BTK 2014-1 B	1 000	100 000,000	100 261,260	7,53%	7,55%
CIL 2012/1	500	30 000,000	31 088,877	2,33%	2,34%
ELW 2013	1 000	80 000,000	83 008,877	6,23%	6,25%
HL F 2010/1	1 000	20 000,000	20 451,069	1,54%	1,54%
TL 2013-2 B	1 000	100 000,000	105 480,329	7,92%	7,94%
OPCVM		52 663,299	53 071,084	3,98%	4,00%
SICAV_EPARGNANT	517	52 663,299	53 071,084	3,98%	4,00%
Total Général		988 444,646	967 497,493	72,64%	72,87%